

*La question des inondations de la Loire. 1847.*

*Mémoire présenté à la Commission municipale sur les intérêts de la ville de Roanne qui se rattachent au maintien du chemin de fer sur la rive droite de la Loire.* Novembre 1853. — Ce rapport, approuvé par la Commission, a eu l'honneur d'être présenté par elle à MM. les ministres.

A l'époque de l'inondation, il donna au *Conciliateur* une suite d'articles sur les précautions hygiéniques à suivre pour combattre l'influence du fléau sur la santé publique. Ces conseils révèlent tout ce que sa pratique avait de prudent et de sûr.

Outre ces brochures et les articles qu'il donnait aux journaux, il avait prononcé sur la tombe de plusieurs de ses collègues des discours qui furent reproduits. MM. Gonindard, Gubian, Imbert, avaient été loués par lui avec cette éloquence qui sait mettre le cœur au service de l'esprit. En 1855, il avait rendu le même devoir à un de ses parents, M. le vicomte de Becdelièvre, artiste distingué, dont la généreuse initiative avait créé au Puy un musée riche et intéressant.

Dans toutes les branches de l'administration il payait de sa personne. En 1848, il avait cédé aux vœux de ses concitoyens en acceptant le grade de capitaine de la garde nationale, poste difficile, si on se souvient des passions qui grondaient de toutes parts. En 1862, il était nommé administrateur et médecin des prisons. « Et comme si ce n'était pas assez de ces lourdes charges, dit M. le docteur Coutaret dans le discours prononcé par lui sur sa tombe, M. de Viry était encore membre du conseil de fabrique de Notre-Dame-des-Victoires, et administrateur de la Caisse d'épargne. »

Et partout, et toujours il payait de sa personne. Rap-